



# ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des  
Examens et  
concours

DEC 4

Bureau des  
concours

La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,  
Rectrice de l'académie de Bordeaux,  
Chancelière des Universités

**Vu** le Décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée ;

**Vu** l'arrêté du 8 février 2021 modifiant l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ;

**Vu** l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie

**Vu** l'arrêté rectoral du 28 septembre 2023 relatif à l'ouverture de la session 2024 de l'examen du CAPPEI par la voie de la VAEP.

## ARRETE

**Article 1er** : sont déclarés admis à concourir au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle, session 2024, les candidats dont les noms suivent :

### 1<sup>er</sup> degré

AGUERRE Anne  
ANQUETIL Sophie  
BARBET Astrid  
BETOURET-CANDAU Elodie  
BIALIK Jacques  
BOUSSAT Héloïse  
CABADO David  
CASTILLON Bruno  
CHESSOUX Caroline  
DARAMY Camille  
DE LA VIGNE Estelle  
DUBOURG Christopher  
EVRARD Magalie  
FABIEN Nathalie  
FAURE Vanessa  
GEFFROY Céline  
GOYDADIN Céline  
LAFONTAINE Mélissa  
LANDREA Céline  
LANIER Delphine  
LASO Flora  
LAVIELLE Charlotte  
LE VOUEDEC Elisabeth  
MARTIN Camille  
MAZZARELLA Laurence  
MINARD Pauline  
MINJOT Anthony  
MOREAU Astrid

MOZAS Benoît  
MUAIRON Gaëlle  
MUTH Jean-Victor  
PASQUON Nathalie  
PEYRAUD Stéphanie  
PEZ Olivier  
POULON Juliette  
REYNAUD Damien  
SAINT-ANDRE Eluska  
SECOND Elodie  
VARINOT Anthony

**2<sup>nd</sup> degré**

BELKEBIR Fouad  
LAFITTE Pascal  
MICHELOT Amélie  
STAVROWSKY Christine  
TIJJA Houria

**Article 2** : Monsieur le secrétaire général de l'Académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**A Bordeaux, le 30 novembre 2023**

**Pour la Rectrice et par délégation**  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL.

